

**Demande d'examen au cas par cas préalable
à la réalisation d'une étude d'impact**

Article R. 122-3 du code de l'environnement



N° 14734*01

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat compétente en
matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration

Date de réception :
28/2/2013

Dossier complet le :
28/02/2013

N° d'enregistrement :
F-094-13-C-0021

1. Intitulé du projet

CANTON des Deux SEVI
RD424 Grand Travaux d'aménagement

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom **MOULINE**

Prénom **Eric**

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

M. le Président du Conseil Général de la Corse du Sud

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale

M. MOULINE Eric

RCS / SIRET

122200000028000191

Forme juridique

Joignez à votre demande le document CERFA n° 14734*01

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
6 d)	Route d'une longueur d'1,110 km

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1

4.1 Nature du projet

Une route existante de 4,00m de large doit être élargie pour passer à 5,00m de large avec un fossé de 50 cm.

4.2 Objectifs du projet

Améliorer la circulation automobile qui est dangereuse, deux voitures ont du mal à se croiser. Aménagement des accotements

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux sont prévus pour une durée de 3 mois, sans coupure de route

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Le trafic automobile sera amélioré après travaux

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
- longueur	1,110 km
- largeur chaussée	5,00 m
- largeur fossés	0,50 m
- surface etc	16105 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse

Canton de Deux Sevi
RD 424
du Centre-ouest avec la
RD 81 jusqu'à 1,110 km
sur la RD 424.

Coordonnées géographiques¹

Long. ° ' " Lat. ° ' "

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 8° 38' 33" Lat. 42° 19' 19"

Point d'arrivée : Long. 8° 37' 60" Lat. 42° 19' 28"

Communes traversées :

Commune d'Osani

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui ☒ Non ☐

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui ☐ Non ☒

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui ☐ Non ☒

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

Secteur hors agglomération et non Urbanisé

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui ☒ Non ☐

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements
applicables à la zone du projet

POS en révision sous forme de PLU

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation
environnementale ? Oui ☐ Non ☐

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet
<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☒	
en zone de montagne ?	☐	☒	
sur le territoire d'une commune littorale ?	☒	☐	
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	☒	☐	<i>Parc naturel régional de Corse</i>
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☒	
dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	☐	☒	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☐	☒	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ?	☐	☒	
si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☒	
dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☒	
dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☒	

dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	☐	☒	
dans un site inscrit ou classé ?	☒	☐	Site classé non soumis en relation avec l'ABF et la DREAL Lequel et à quelle distance ?
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	
d'un site Natura 2000 ?	☒	☐	50 m d'un site Natura 2000
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	☒	☐	Site classé à l'UNESCO

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	No n	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	☐	☒	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☒	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☒	
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☒	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☒	
	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☐	☒	

Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☐	☒	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☒	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☒	
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☐	☒	
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☒	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	☐	☒	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui ☐ Non ☒ Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Il s'agit de sécuriser la circulation automobile un secteur dangereux. Une étude d'impact paysager a été réalisée, l'impact visuel a donc été pris en compte dans le projet. L'étude est jointe dans ce document.

Au regard de ces éléments, le projet ne devrait pas faire l'objet d'une étude d'impact plus poussée.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet
☒	Un plan de situation 1/25 000 ou, à défaut, au 1/50 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;
☒	Des photographies datées (2 ans maximum) de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des différentes prises de vue ;
☒	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;
☐	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Ajaccio

le,

22 Février 2013 -

Signature



Direction Générale Adjointe
Infrastructures de Communication et des Transports.
Pôle Exploitation et Agence Routière

Conseil des sites de Corse

DESCRIPTIF DU PROJET

La route département 424 faisant l'objet d'un élargissement commence du carrefour de la RD 81 et se termine à l'entrée du Village d'Osani.

Il s'agit de faire passer la chaussée existante de 4,00 de large à 5,00 de large avec un fossé de 0,50 m ; le croisement actuel des véhicules à cet endroit est dangereux ; le linéaire concerné fait 1 110 m.

Le projet inclus un aménagement paysager du secteur touché, pierres plantées (prise dans les déblais rocheux du site), parapet en pierre, fossés colorés, plantations (dans le secteur des déblais), reprise des eaux par le remplacement de la buse existante.

Vous trouverez une étude paysagère qui présente les détails du projet ainsi que l'impact limité des talus.

PROJET D'ELARGISSEMENT de la RD 424 à OSANI

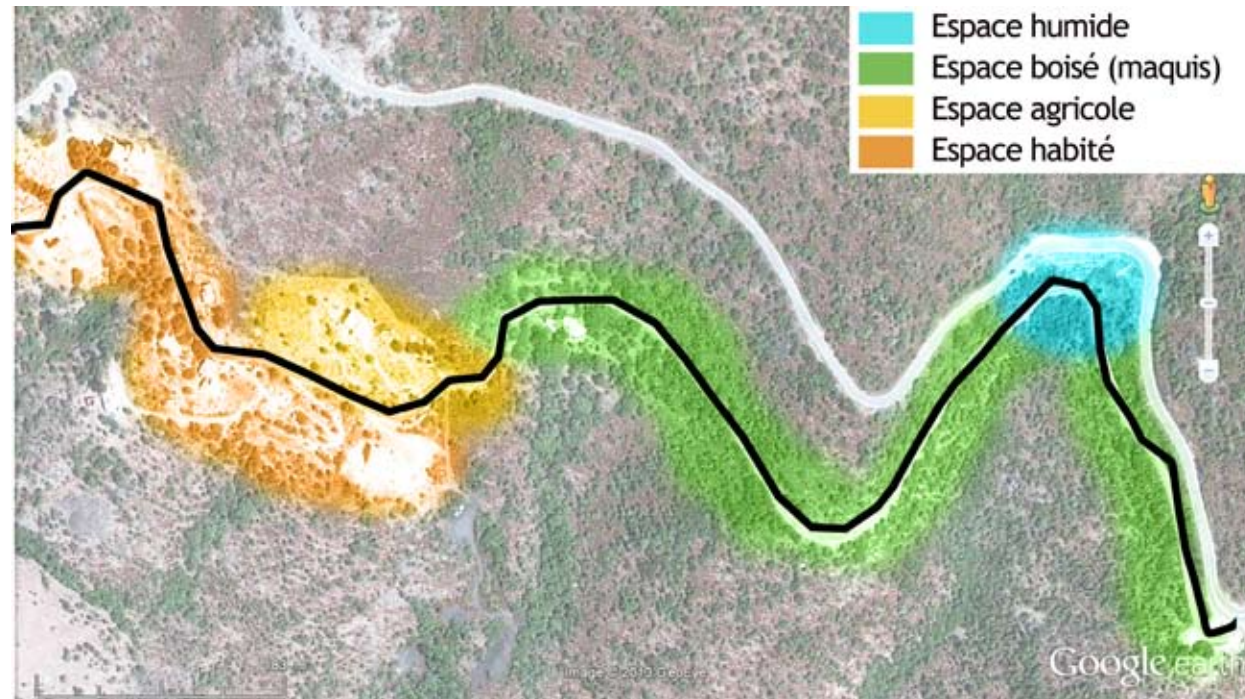
Etude d'impact préalable devant le Conseil des sites de Corse



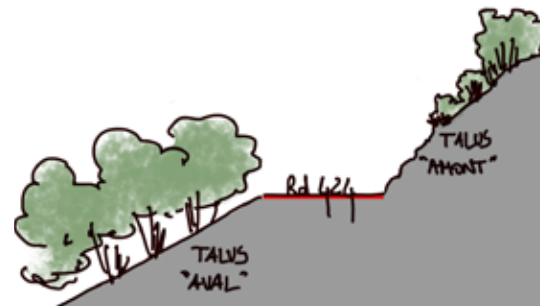
PLAN DE SITUATION DE LA RD 424 OSANI



Plan des espaces traversés par la RD 424



Morphologie de la RD 424



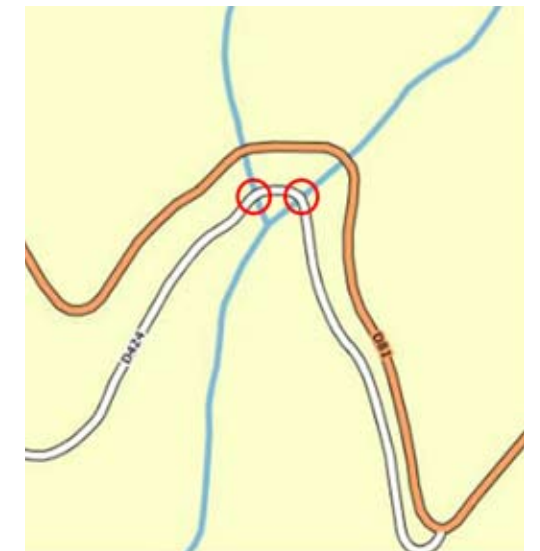
Omniprésence de roche granitique et schisteuse sur le talus «amont» de la RD 424



On trouve essentiellement les essences du maquis le long de la RD 424: Olivier, arbousier, chêne vert, lentisque, bruyère, ciste...



Présence d'un milieu humide dans le 1er virage (ruisseaux, ronces)



PRENDRE EN COMPTE L'EXISTANT

Les TALUS rocheux, Les ACCOTEMENTS et Les MURETS en pierres

LES ELEMENTS A PRESERVER CONSTITUENT DES EXEMPLES A SUIVRE



Muret en pierres épousant le talus rocheux



Terrasse avec muret de soutien en pierres sèches



Mur de soutènement en pierres



Pierres dressées



Soutènement en pierres sur buse

LES MISES EN OEUVRE A PROSCRIRE



Pierres dressées maçonnées



Soutènement en béton et barbacanes en pvc



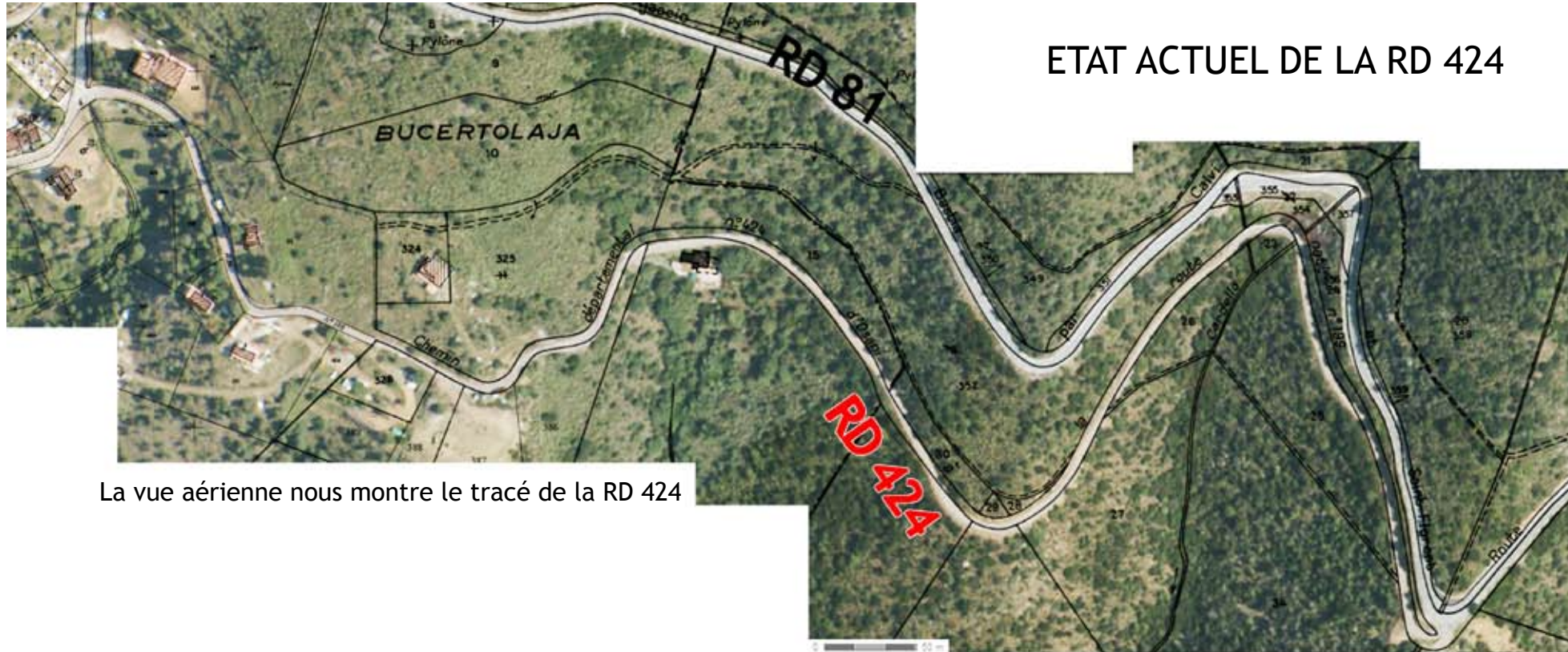
Ruissellement non canalisé



Béton projeté sur talus

L'utilisation du béton projeté est une solution efficace et rapide, mais le résultat donne un effet esthétique non adapté au contexte d'Osani.

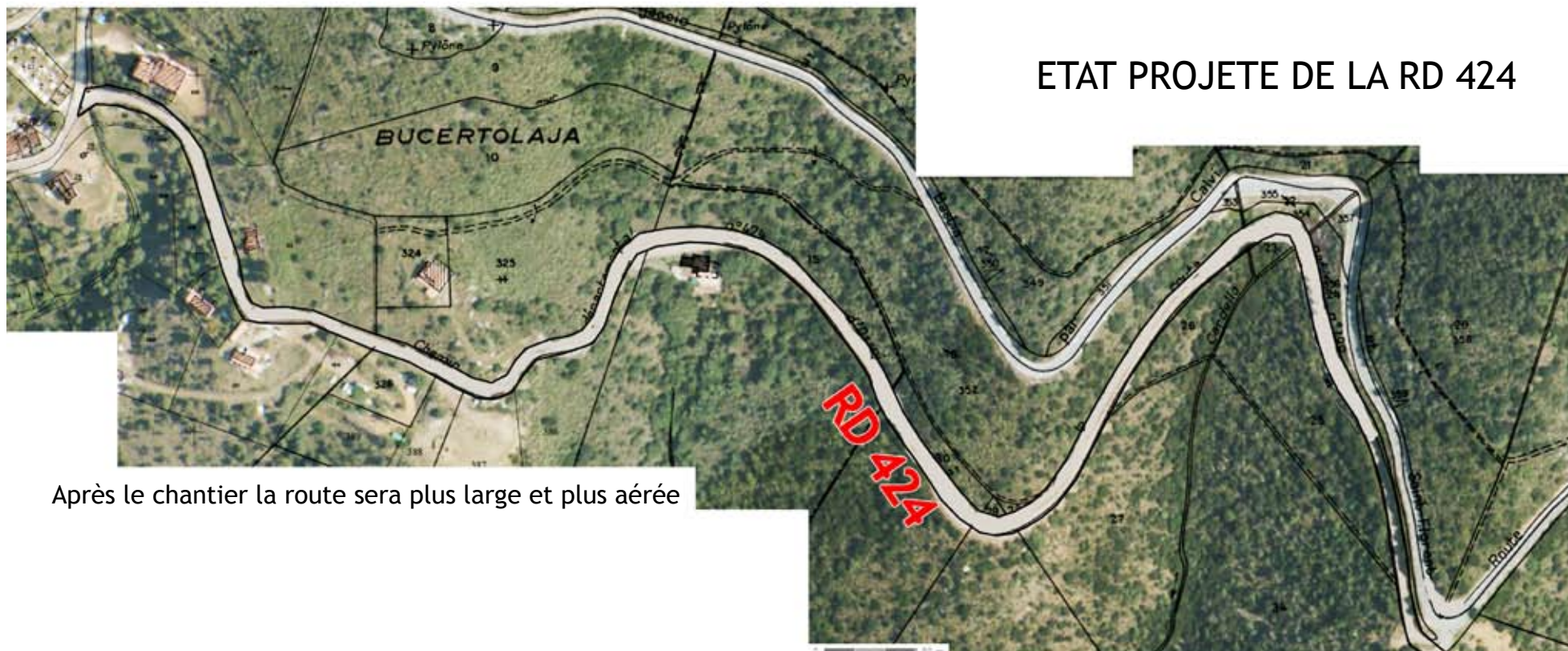
IMPACT VISUEL DU PROJET SUR LE PAYSAGE



ETAT ACTUEL DE LA RD 424

La vue aérienne nous montre le tracé de la RD 424

C'est une petite route rurale étroite desservant le village d'Osani.



ETAT PROJETE DE LA RD 424

Après le chantier la route sera plus large et plus aérée

L'élargissement permettra de circuler sur une route plus sûre, avec une meilleur visibilité.
La RD 424 sera plus adaptée pour une circulation à double sens.



IMPACT VISUEL DU PROJET SUR LE PAYSAGE

Vue depuis l'embranchement

1 Actuellement on distingue juste la ligne de la route (léger trait minéral traversant la zone de maquis)



2 Etat projeté après les travaux d'élargissement:
La végétation existante est remplacée par un talus minéral, formé par les déblais du chantier.
La cicatrice du talus est plus épaisse, plus visible.

Les talus rocheux après déblaiement, seront traités par un accélérateur de vieillissement, directement appliqué sur la roche, cela sur la totalité du projet d'élargissement

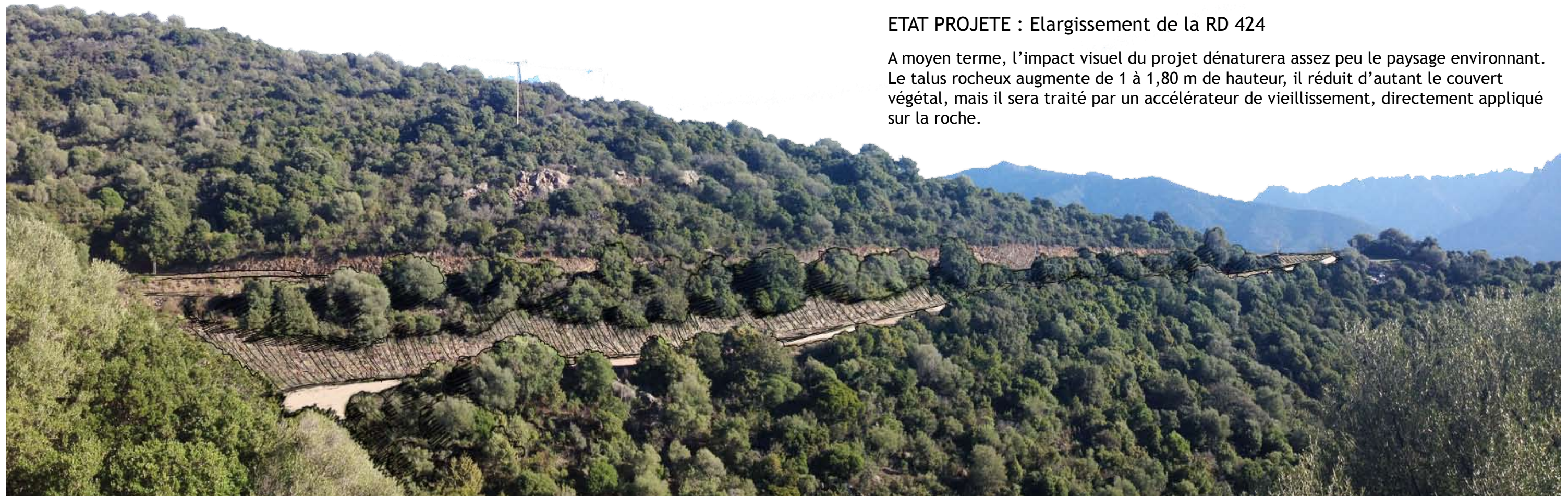


3 Etat projeté 6 ans après le chantier:
Le talus vieilli accueillera une nouvelle végétation qui peu à peu se reconstituera naturellement.

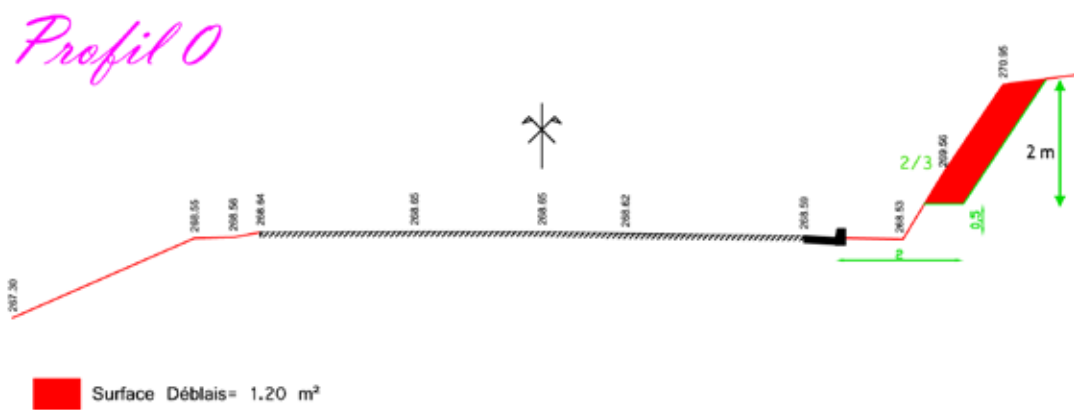


IMPACT DU PROJET SUR LE PAYSAGE

Vue depuis la RD 81



Plan de situation du profil 0



Par sécurité, le talus est décaissé en formant un palier. Le talus minéral réduira le couvert végétal d'un mètre. Cela permet d'augmenter la visibilité en prenant l'embranchement pour Osani.

L'embranchement pour Osani (RD 424) à partir de la RD 81

ACTUEL



PROJETE



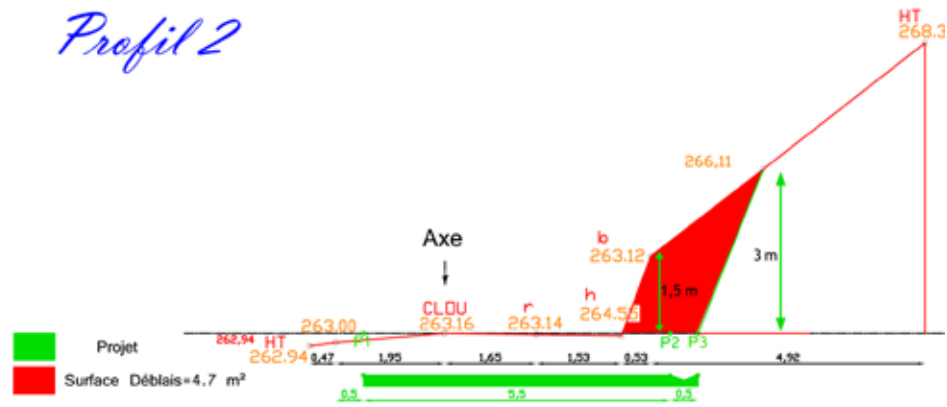
Plan de situation du profil 2



ACTUEL



PROJETE

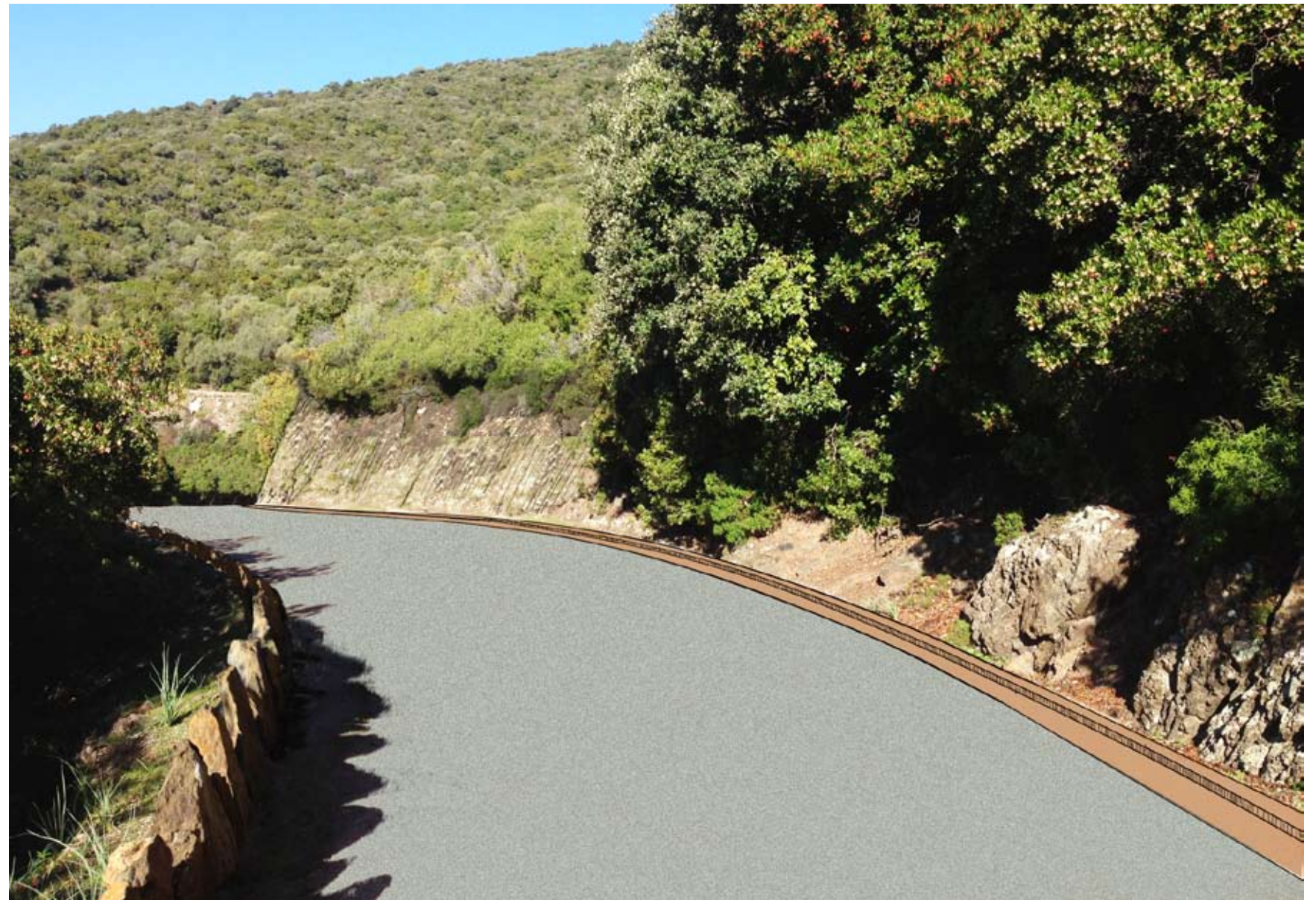


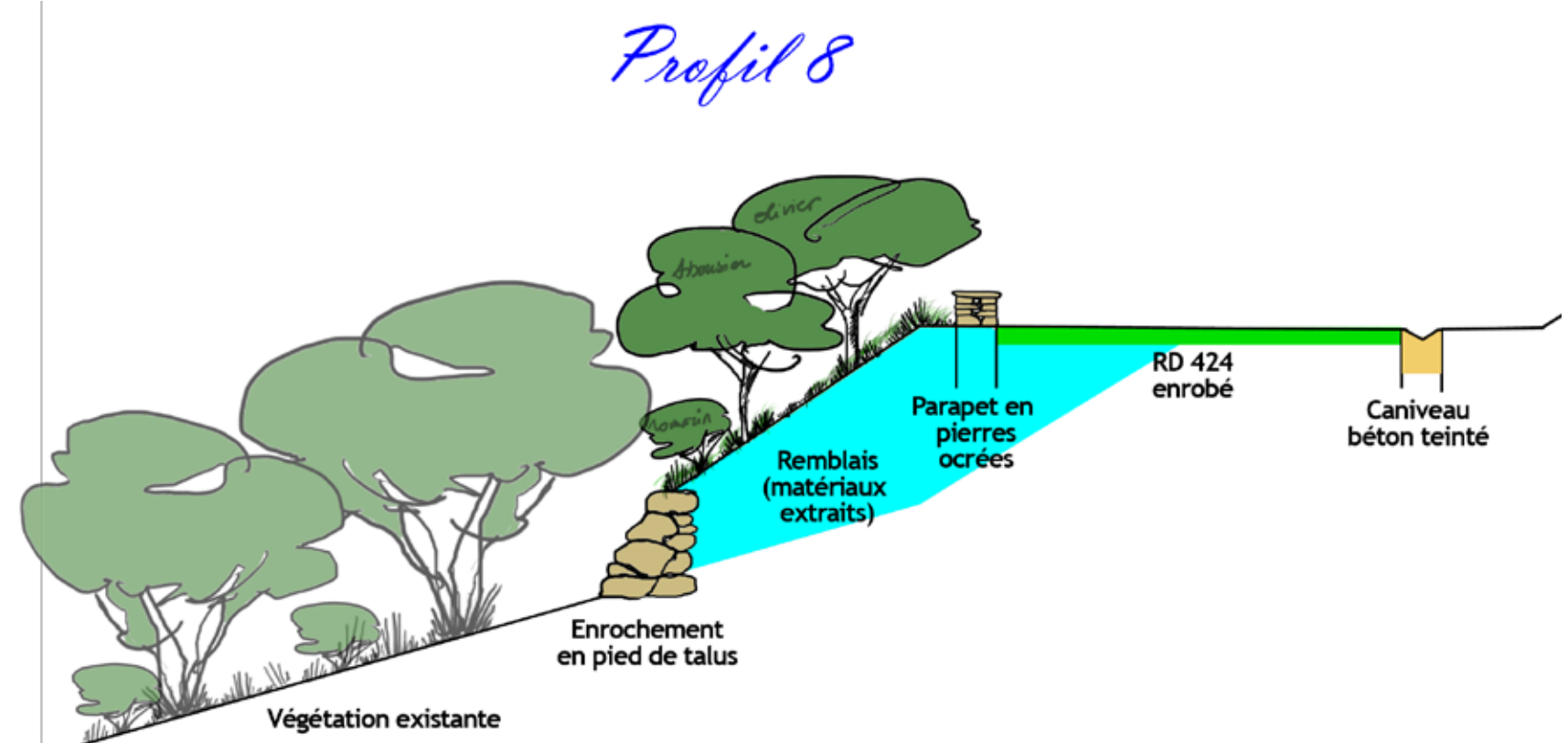
L'élargissement va augmenter la hauteur du talus rocheux, et de ce fait, accentuer visuellement la minéralité des abords de la route.

L'application du produit de vieillissement permettra d'atténuer l'impact visuel de la surface rocheuse.

La couleur de la roche du site est un granite ocre, ainsi le caniveau aménagé au pied du talus rocheux devra être en béton teinté «tuf» (Cf p.11).
A terme la teinte du caniveau sera patinée.
Une rangée de pierres plantées de couleur identique à la roche (ocre) délimitera le haut de talus à l'aval.

La couleur du revêtement de la RD 424 sera identique à celle de la RD 80 (unique route desservant la RD 424). Un enrobé classique gris sera mis en oeuvre.



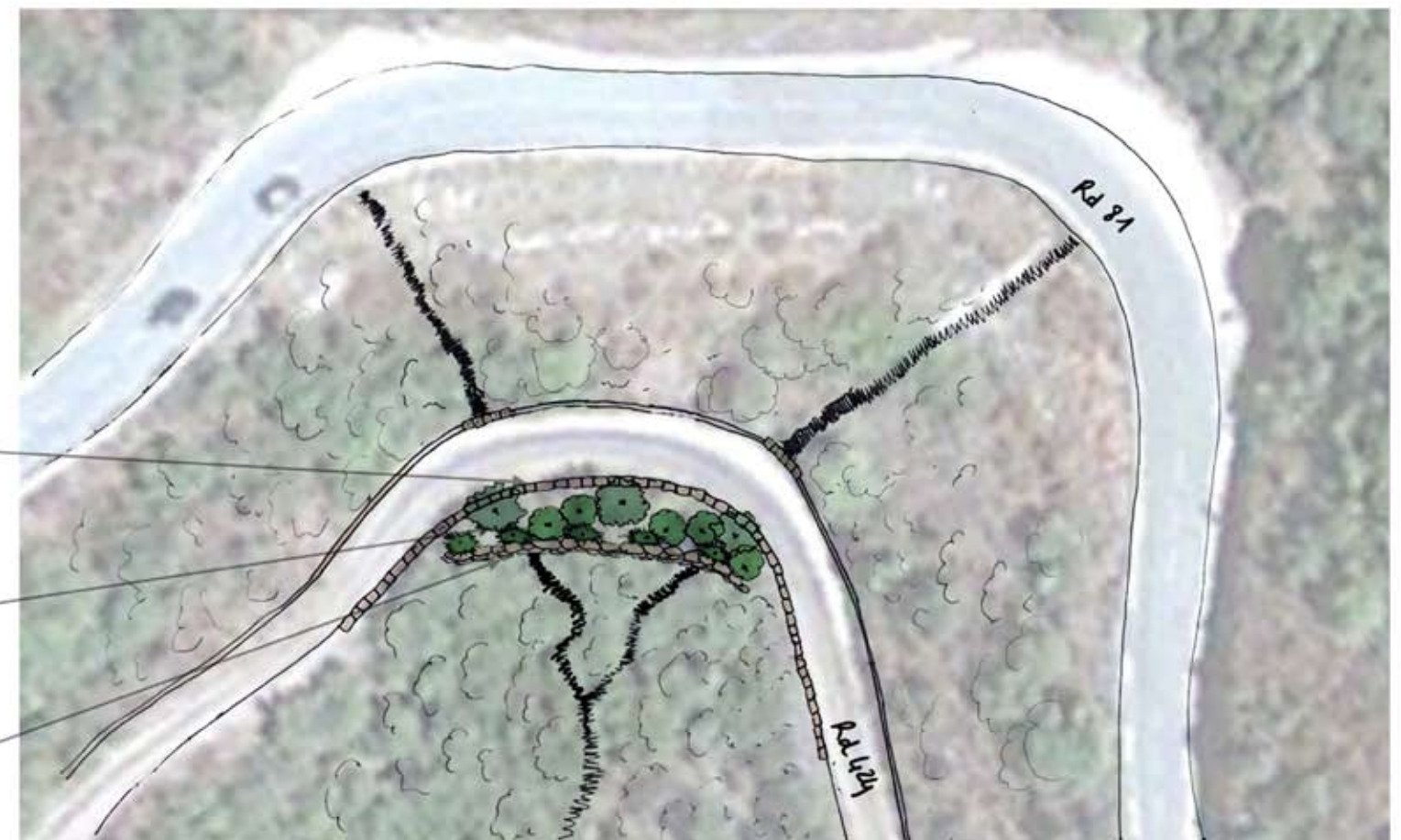


L'élargissement de ce tournant implique un démaquisage important suivi d'un remblai en aval de la route.
La proposition est de végétaliser ce remblai pour atténuer son impact visuel.
Un parapet en pierres accompagnera la courbe du virage.

Parapet en granite, joints ocrés
(Mise en oeuvre à l'aide des pierres ocrées provenant du déblai des talus)

Plantation du remblais
(olivier, arbousier, romarin, lentisque)

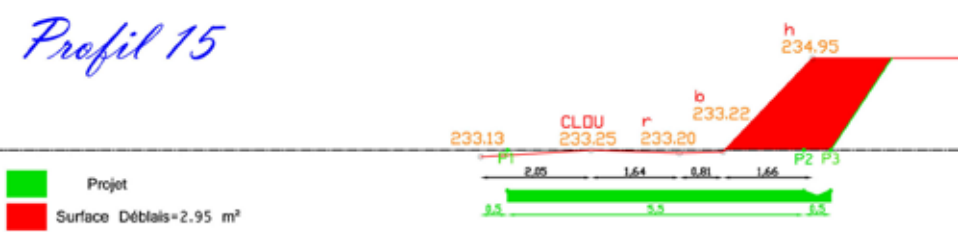
Enrochement au pied du remblais
(Granite ocre)



Plan de situation du profil 15



ACTUEL



PROJETE



Sur ce tournant l'élargissement implique de reculer le pied de talus sur environ 2 m.
Le genévrier existant ne pourra être préservé.
(Il s'agit là d'une espèce non protégée)

LES MATERIAUX

Pierres en granite ocré pour les parapets et les murets de soutien



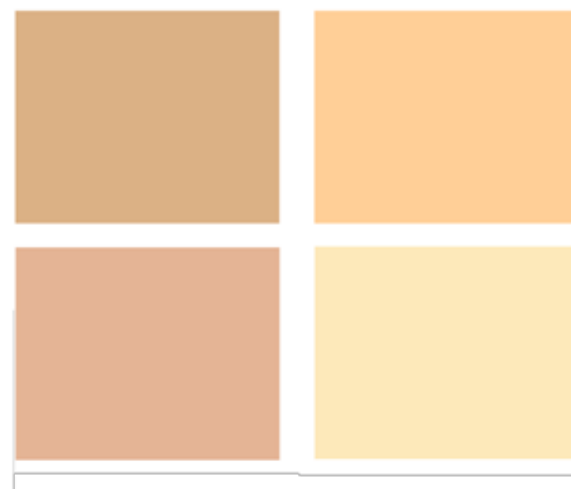
Clôture agricole en châtaignier

Tous les matériaux extraits des travaux de décaissement seront récupérés et réutilisés pour la mise en œuvre des pierres plantées et des parapets en pierres. Une partie sera stockée dans l'aire de remblai (premier virage).

Si au cours du chantier, les murettes en pierres s'effondrent (sur le tronçon de la «zone agricole») ou les clôtures agricoles sont dégradées, elles devront être reconstruites à l'identique. Les clôtures en grille industrielle thermoformée sont à proscrire

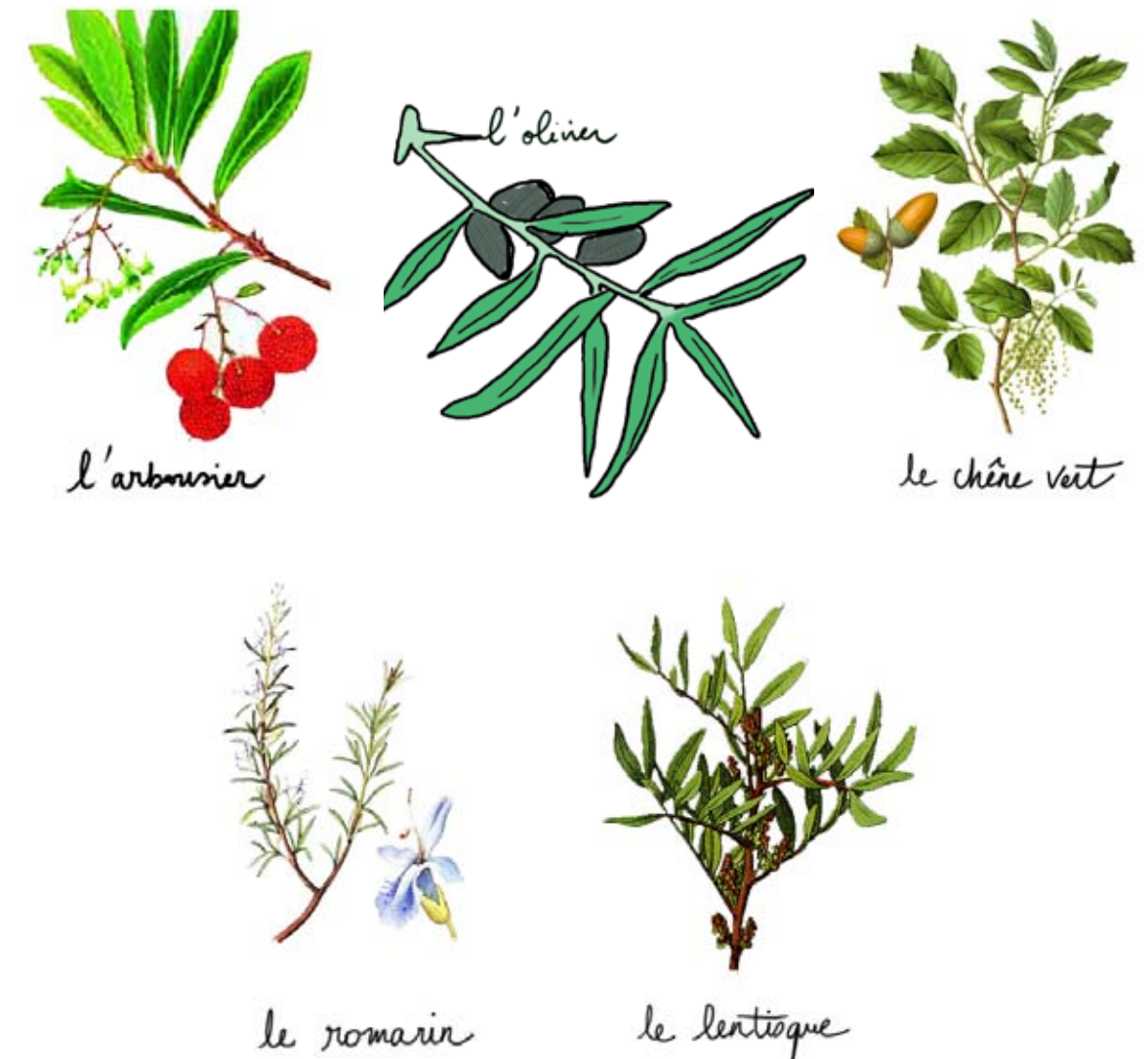
LES COULEURS

Gamme de couleur pour le caniveau en béton teinté «tuf». La couleur est choisie en fonction de la teinte de la roche du site. A Osani la roche est majoritairement du granite ocre



LES ESSENCES

Le remblai se situant dans le tournant devra être replanté uniquement par des essences endémiques au maquis corse



Les essences exotiques sont à proscrire: Palmiers, yuccas, agave, figuiers de Barbarie... Ainsi que les invasives : Griffes de sorcière et l'Ailante glanduleux...

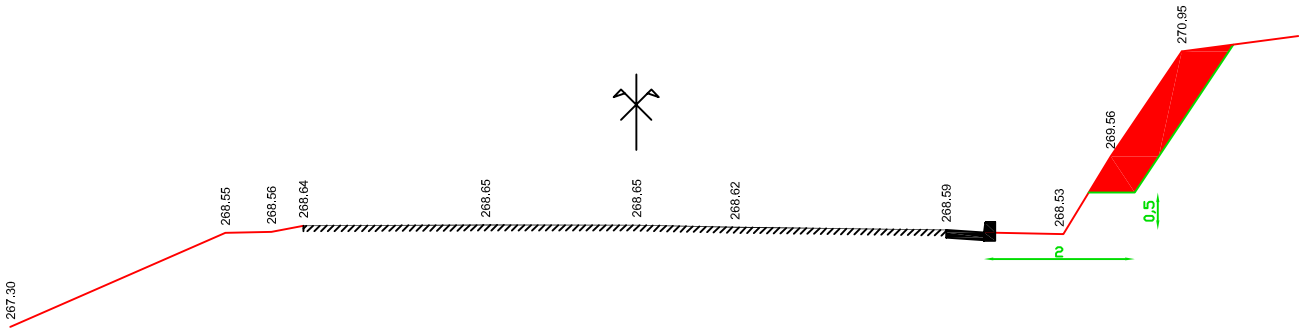
PROPOSITION D'AMENAGEMENTS SUR L'ENSEMBLE DE LA RD 424

-  Parapet en pierres couleur ocre (soulignant les virages)
-  Pierres plantées
-  Plantations: arbres et arbustes sur le remblais
-  Caniveau en béton teinté «tuf» tout le long de la RD 424



Profil 0

Surface Déblais= 1.20 m²



MAÎTRE D'OUVRAGE CGCS

MAÎTRE D'OEUVRE

DESSINATEUR

ECHELLE 1-100 ème

NOM DU PROJET

Aménagement OSANI

TYPE DE PLAN Profils

DATE DE CRÉATION:

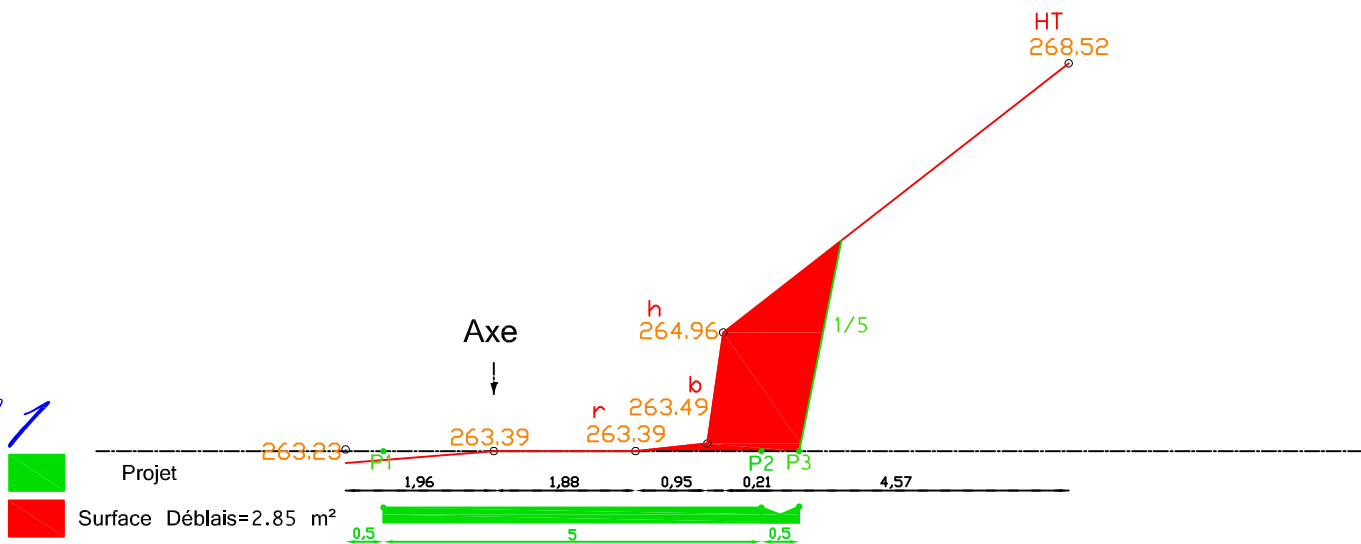
05-04-2012

Projet

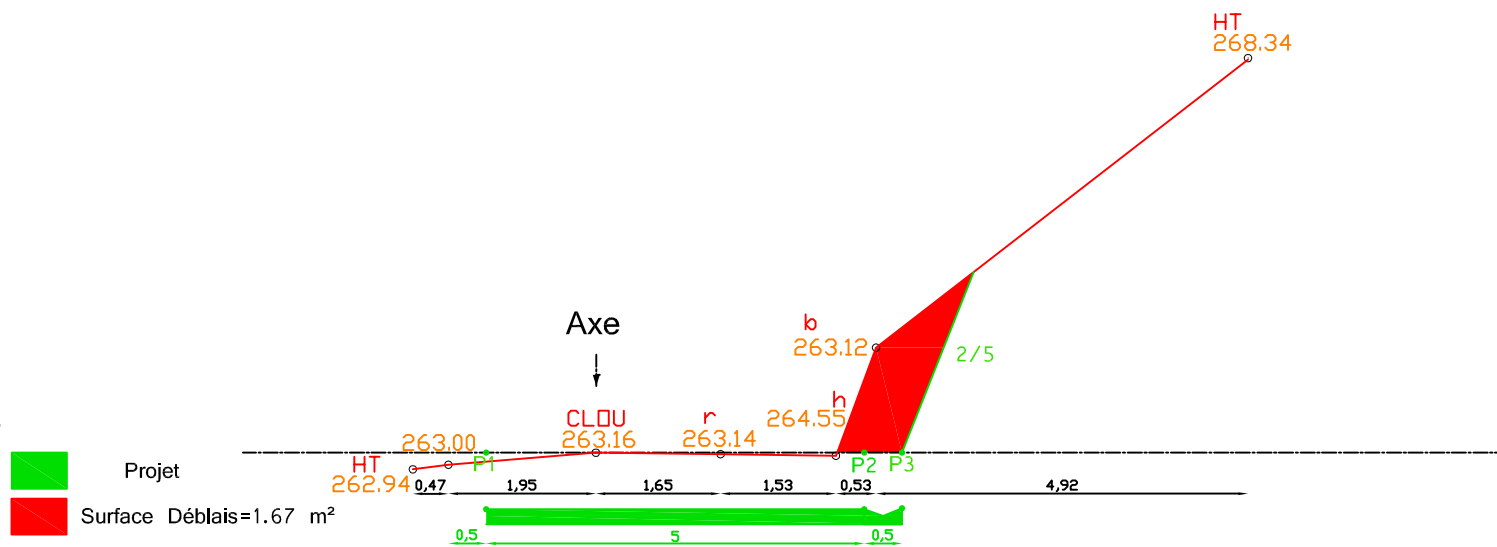
MODIFICATIONS:

03-01-2013

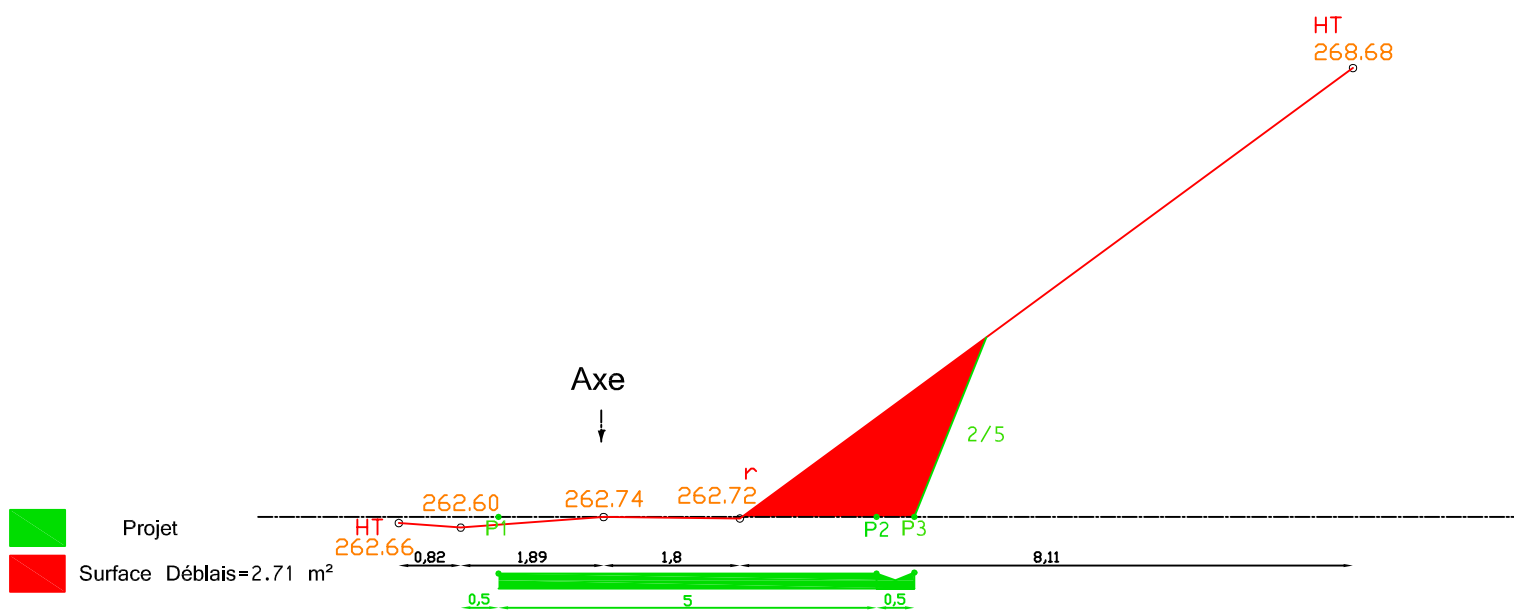
Profil 1



Profil 2



Profil 3



MAÎTRE D'OUVRAGE CGCS

MAÎTRE D'OEUVRE

DESSINATEUR

ECHELLE 1-100 ème

NOM DU PROJET

Aménagement OSANI

TYPE DE PLAN Profils

DATE DE CRÉATION:

05-04-2012

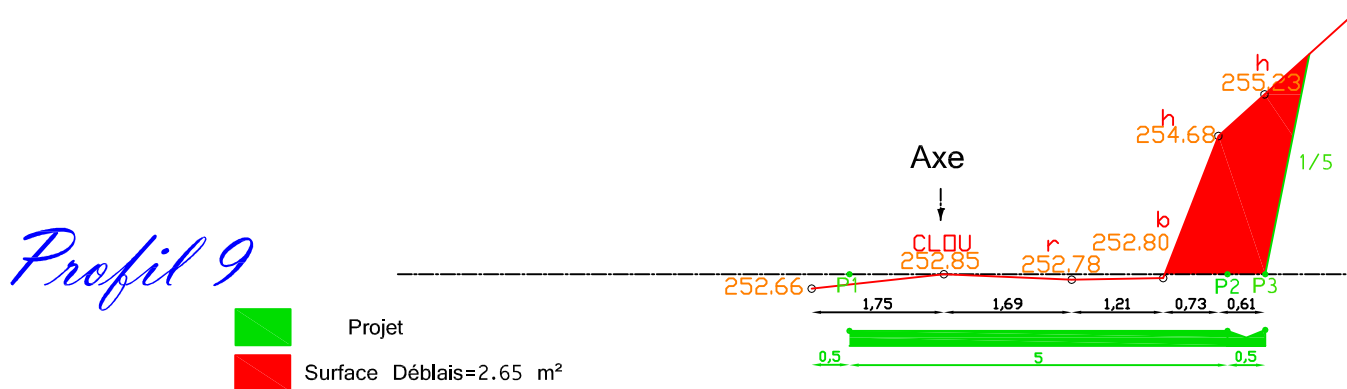
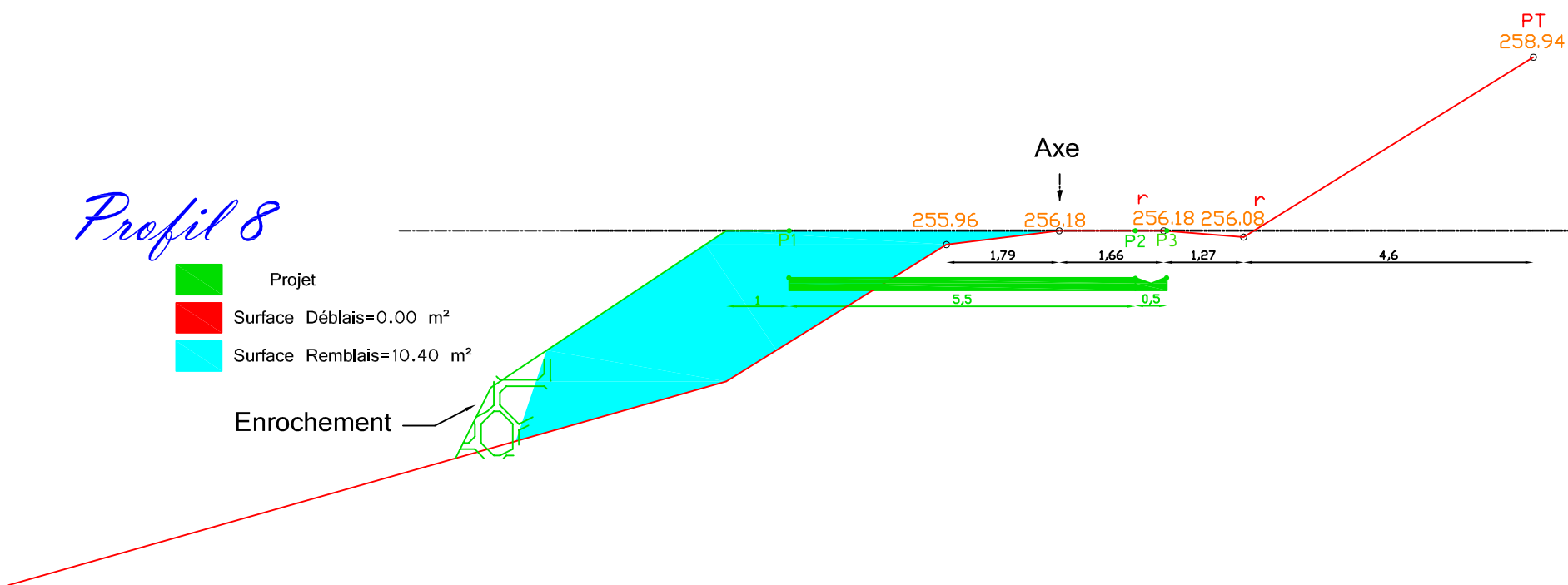
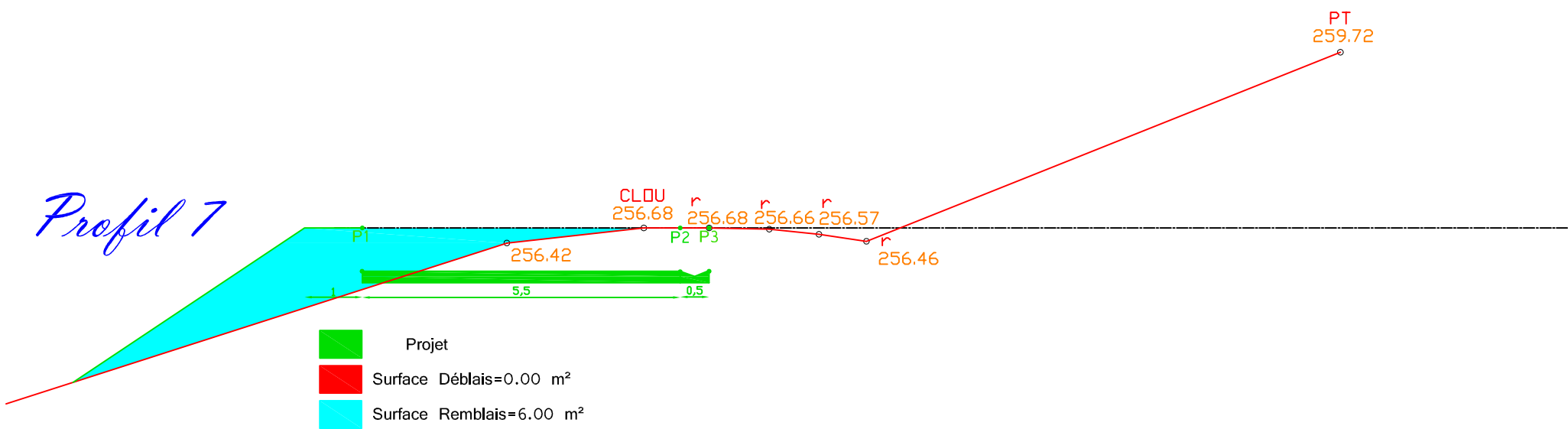
Projet

MODIFICATIONS:

03-01-2013



MAÎTRE D'OUVRAGE CGCS MAÎTRE D'OEUVRE DESSINATEUR ECHELLE1-100 éme	NOM DU PROJET Aménagement OSANI TYPE DE PLANProfils	DATE DE CRÉATION: 05-04-2012 Projet MODIFICATIONS: 03-01-2013
---	--	--



MAÎTRE D'OUVRAGE CGCS

MAÎTRE D'OEUVRE

DESSINATEUR

ECHELLE 1-100 ème

NOM DU PROJET

Aménagement OSANI

TYPE DE PLAN Profils

DATE DE CRÉATION:

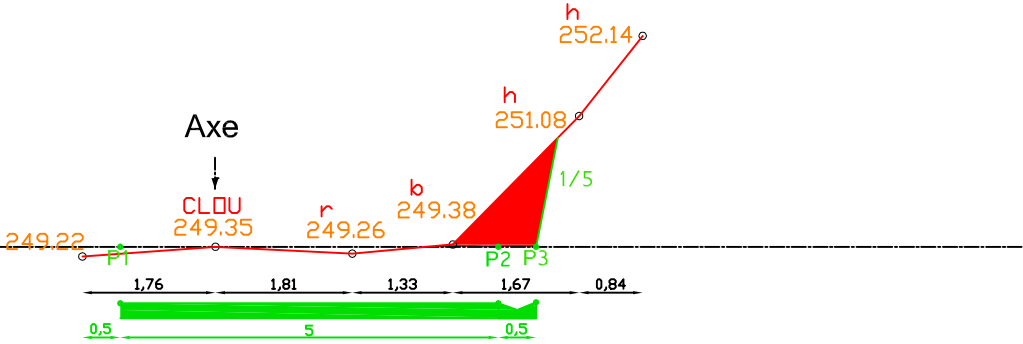
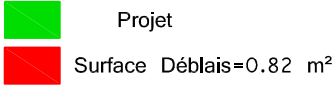
05-04-2012

Projet

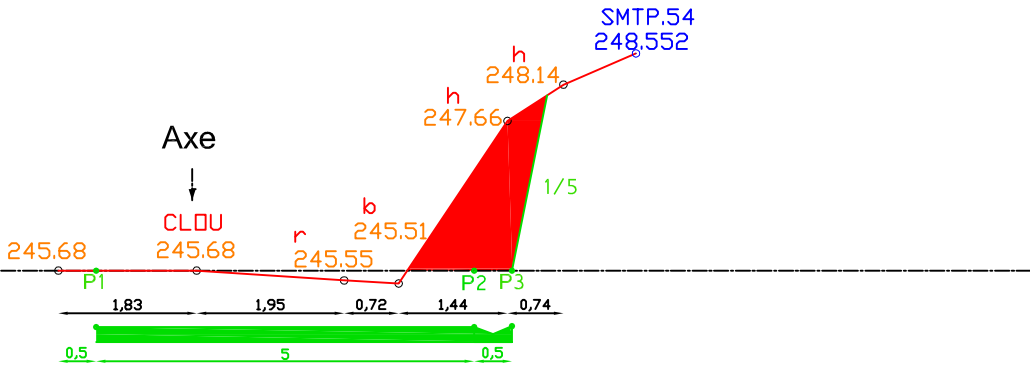
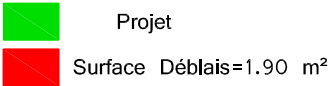
MODIFICATIONS:

03-01-2013

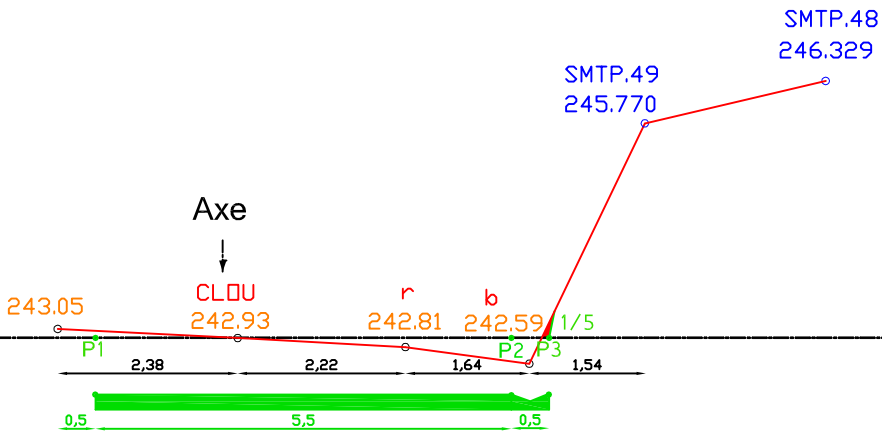
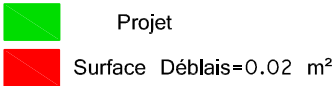
Profil 10



Profil 11



Profil 12



MAÎTRE D'OUVRAGE CGCS

MAÎTRE D'OEUVRE

DESSINATEUR

ECHELLE 1-100 éme

NOM DU PROJET

Aménagement OSANI

TYPE DE PLAN Profils

DATE DE CRÉATION:

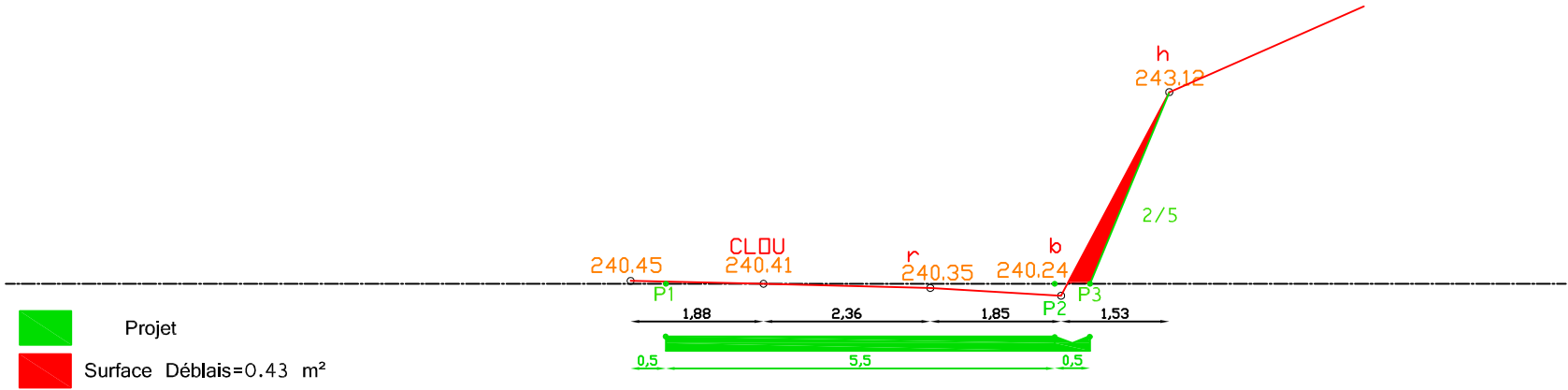
05-04-2012

Projet

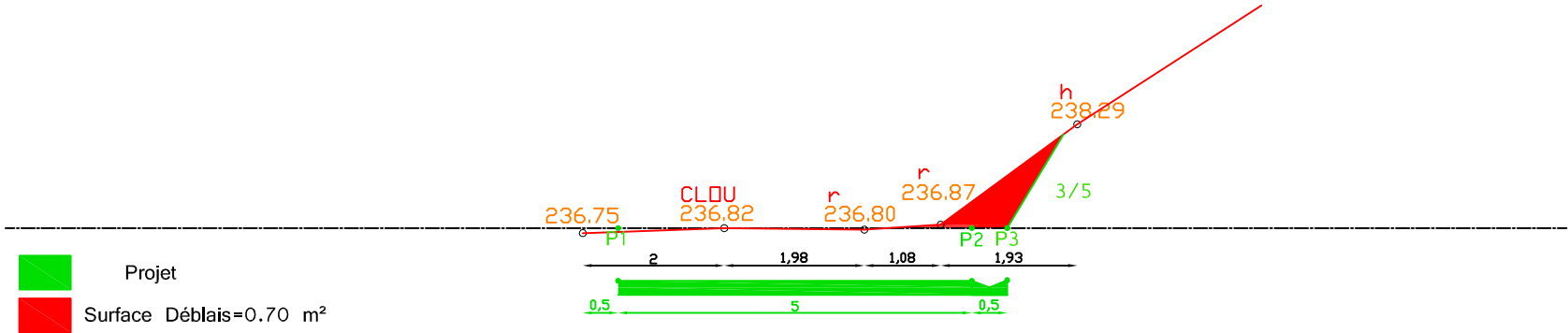
MODIFICATIONS:

03-01-2013

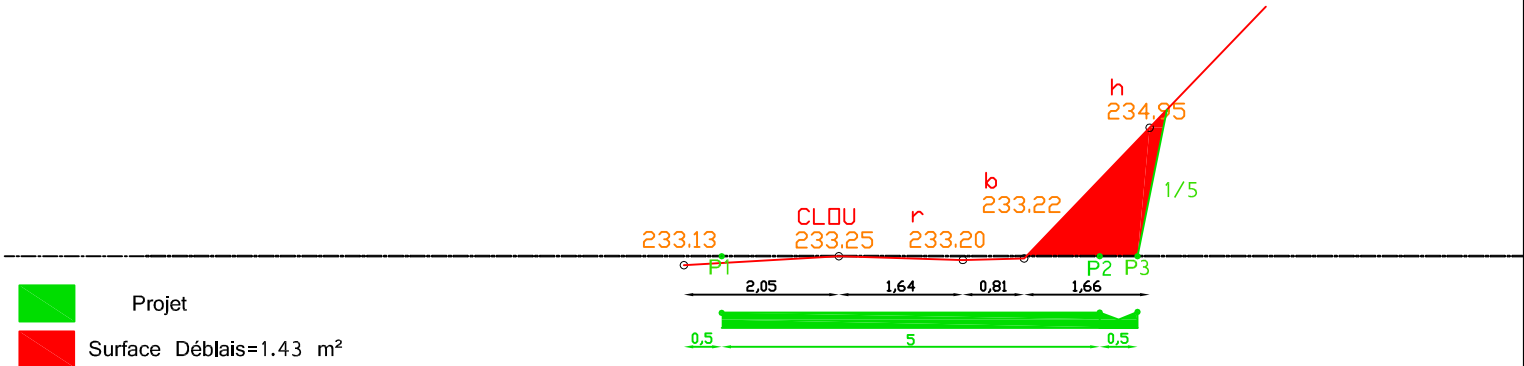
Profil 13



Profil 14



Profil 15



MAÎTRE D'OUVRAGE CGCS

MAÎTRE D'OEUVRE

DESSINATEUR

ECHELLE 1-100 ème

NOM DU PROJET

Aménagement OSANI

TYPE DE PLAN Profils

DATE DE CRÉATION:

05-04-2012

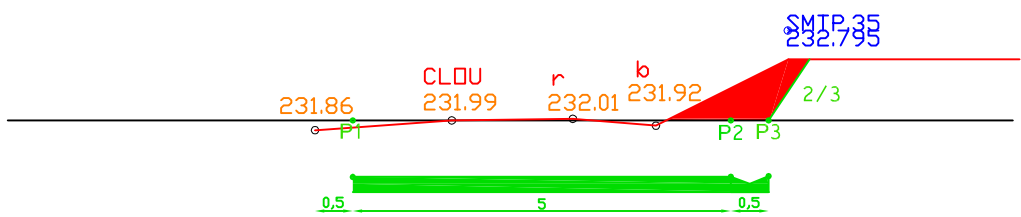
Projet

MODIFICATIONS:

03-01-2013

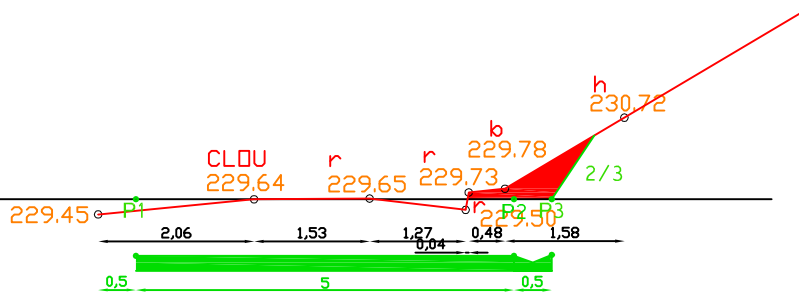
Profil 15.1

Projet
Surface Déblais=0.66 m²



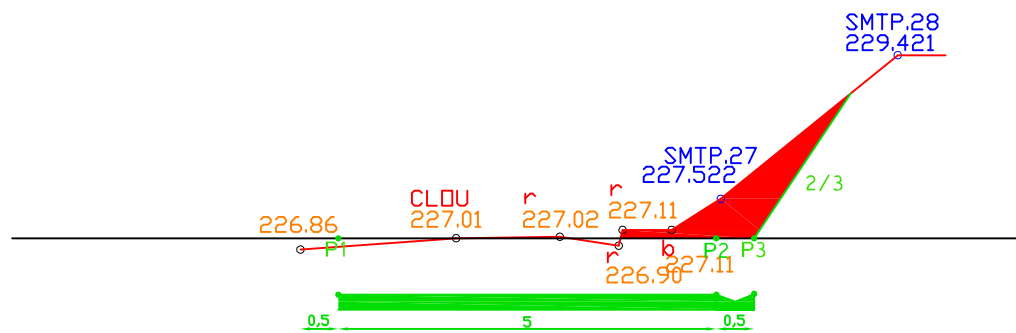
Profil 16

Projet
Surface Déblais=0.40 m²



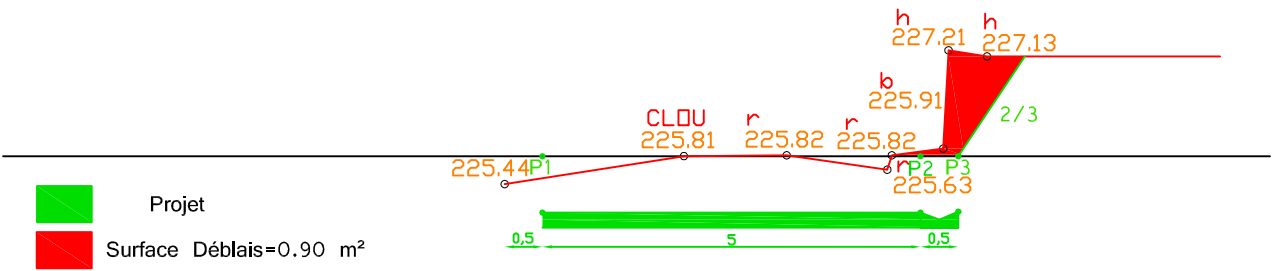
Profil 16.1

Projet
Surface Déblais=1.15m²

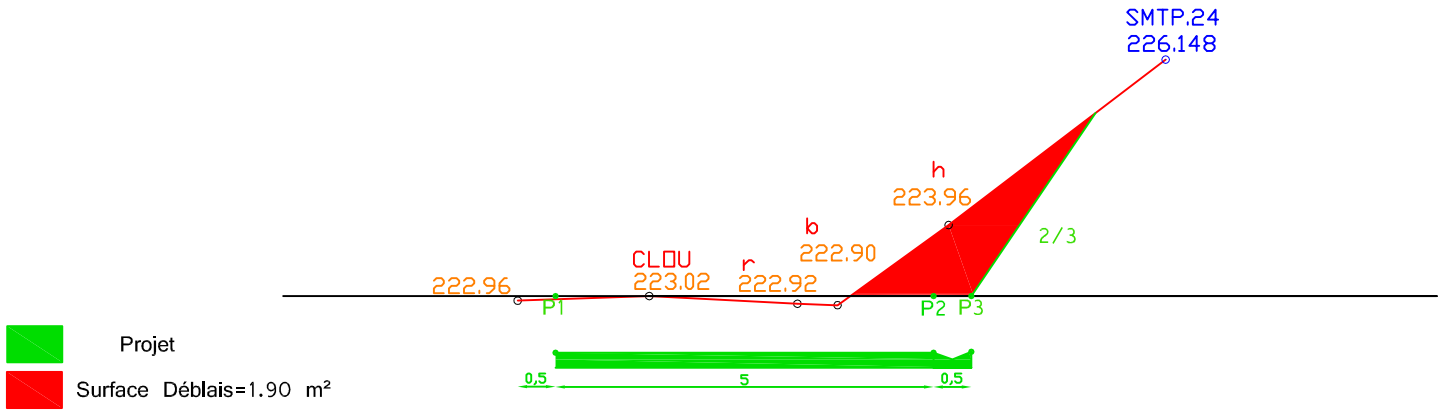


MAÎTRE D'OUVRAGE CGCS MAÎTRE D'OEUVRE DESSINATEUR ECHELLE 1-100 ème	NOM DU PROJET		DATE DE CRÉATION:		
	Aménagement OSANI		05-04-2012		Projet
	TYPE DE PLAN Profils		MODIFICATIONS:		
			03-01-2013		

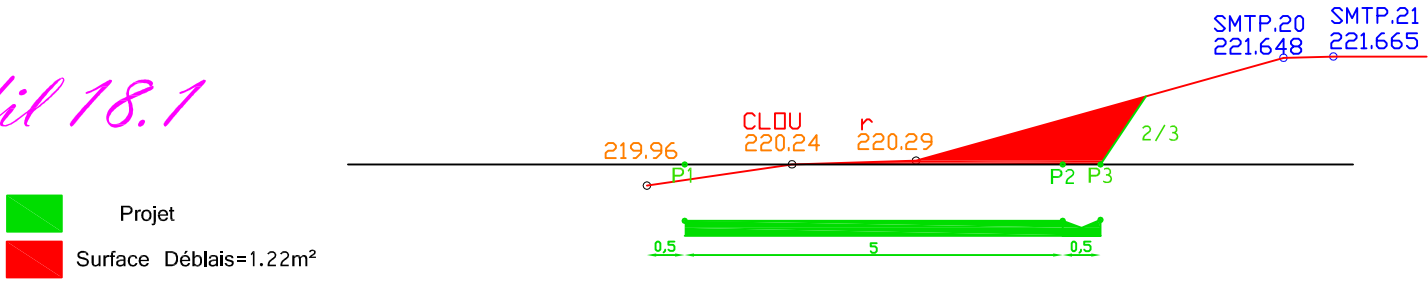
Profil 17



Profil 18



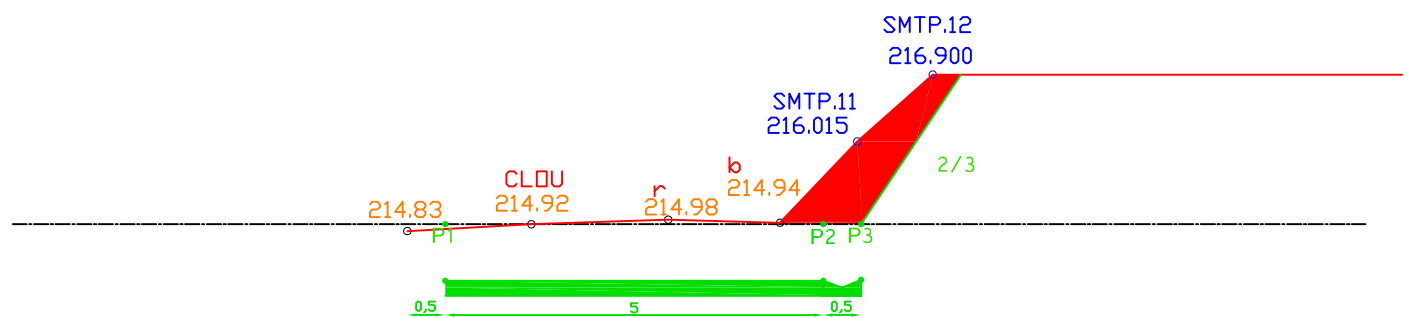
Profil 18.1



MAÎTRE D'OUVRAGE CGCS MAÎTRE D'OEUVRE DESSINATEUR ECHELLE 1-100 ème	NOM DU PROJET		DATE DE CRÉATION:		
	Aménagement OSANI		05-04-2012 Projet		
	TYPE DE PLAN Profils		MODIFICATIONS:		
			03-01-2013		

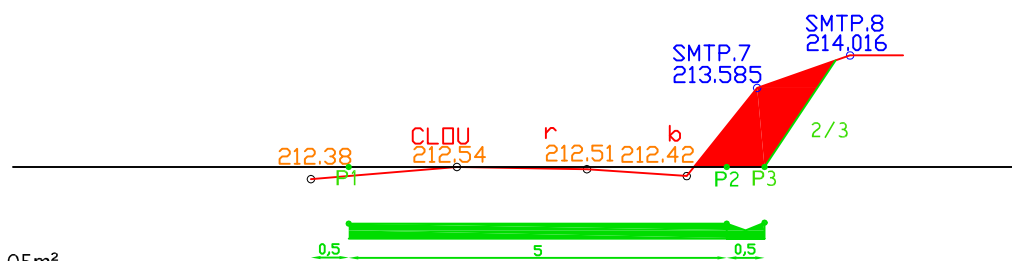
Profil 19

Projet
Surface Déblais=1.54 m²



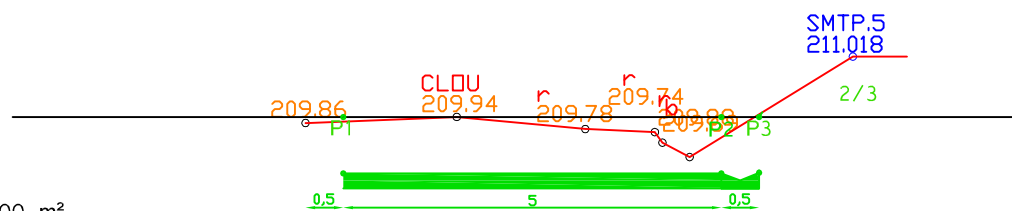
Profil 19.1

Projet
Surface Déblais= 1.05m²



Profil 19.2

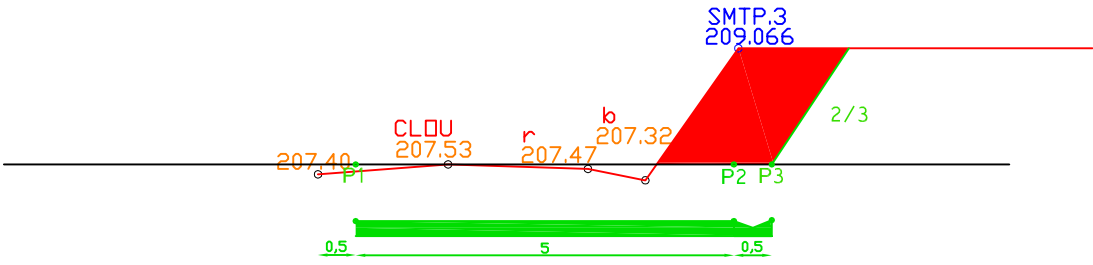
Projet
Surface Déblais= 0.00 m²



MAÎTRE D'OUVRAGE CGCS MAÎTRE D'OEUVRE DESSINATEUR ECHELLE 1-100 ème	NOM DU PROJET		DATE DE CRÉATION:		
	Aménagement OSANI		05-04-2012		Projet
	TYPE DE PLAN Profils		MODIFICATIONS:		
			03-01-2013		

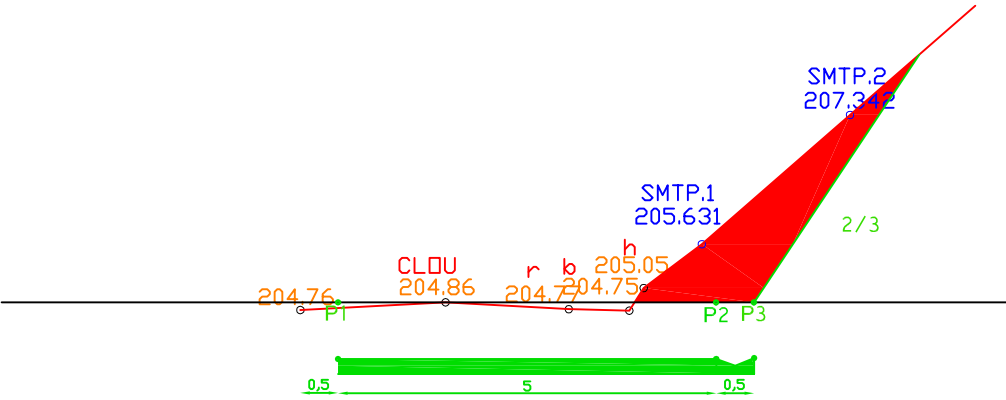
Profil 19.3

Projet
Surface Déblais= 2.30 m²



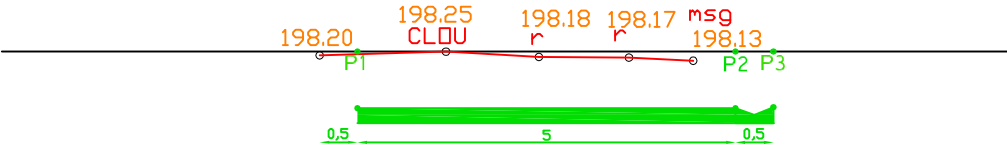
Profil 19.4

Projet
Surface Déblais=2.47 m²



Profil 20

Projet
Surface Déblais= m²



MAÎTRE D'OUVRAGE CGCS

MAÎTRE D'OEUVRE

DESSINATEUR

ECHELLE 1-100 ème

NOM DU PROJET

Aménagement OSANI

TYPE DE PLAN Profils

DATE DE CRÉATION:

05-04-2012

Projet

MODIFICATIONS:

03-01-2013



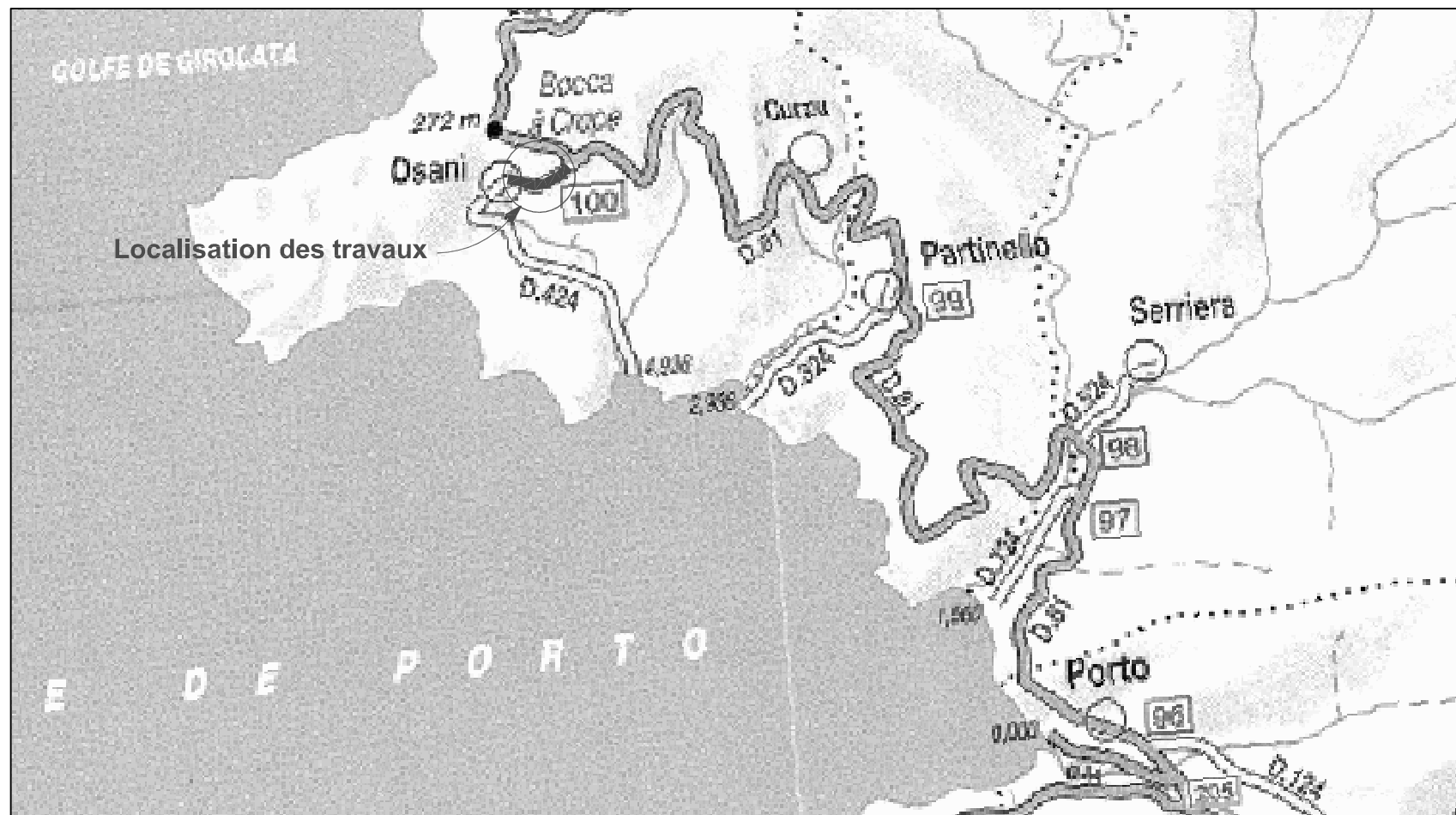
POLE EXPLOITATION ET AGENCES ROUTIERES

SERVICE ENTRETIEN

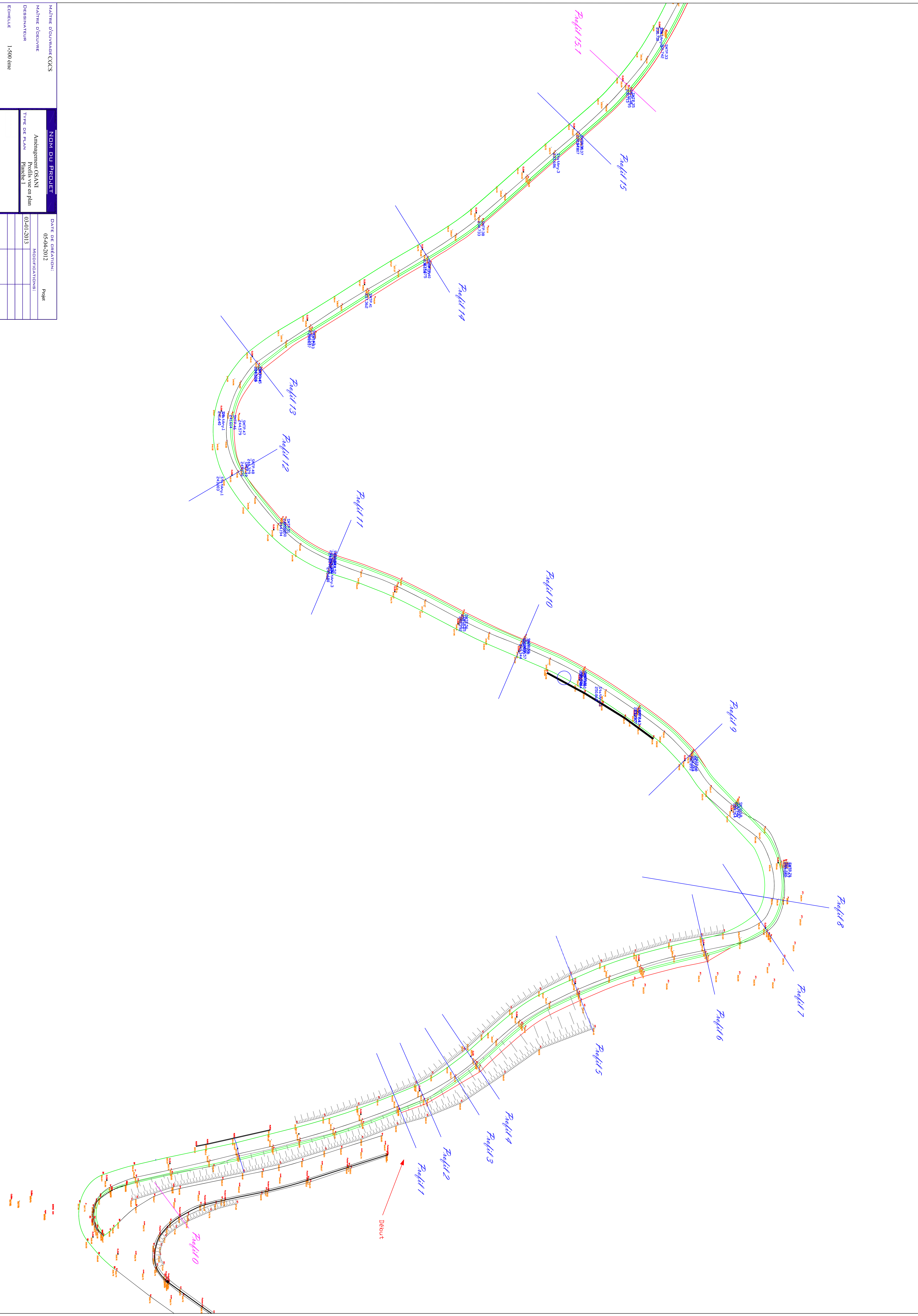
CANTON DES DEUX-SEVI

R.D.:424 - Commune de OSANI

Plan de situation



MATRE D'OUVRAGE CACS	NOM DU PROJET		DATE DE CRÉATION:	
MATRE D'OEUVRE	Aménagement OSANI		05-04-2012	
DESIGNATEUR	Profils vue en plan		Projet	
Echelle	1-500 eme	TYPE DE PLAN	MODIFICATIONS:	
		Feuille 1		



Maitre d'ouvrage/CACS Maitre d'œuvre Designateur Echelle	1:500 ème	NOM DU PROJET		DATE DE CRÉATION:	
		Aménagement OSANI Profilis vu en plan Planche 2		05-04-2012	
				Projet	
				MODIFICATIONS:	
				03-01-2013	

